

ACTION URGENTE

PUBLIC

MDE 31/009/2006 – ÉFAI

Londres, le 10 octobre 2006

AU 271/06

PRISONNIER D'OPINION PRÉSUMÉ / CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ

YÉMEN

Ali al Dailami (h), défenseur des droits humains

Amnesty International est préoccupée à l'idée que le défenseur des droits humains Ali al Dailami ne soit détenu au secret dans un lieu restant à confirmer et craint qu'il ne soit torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements. Il semble qu'il s'agisse d'un prisonnier d'opinion, détenu uniquement en raison de ses activités en faveur des droits humains.

Directeur exécutif de l'Organisation yéménite de défense des droits et libertés démocratiques, une organisation non gouvernementale (ONG), Ali al Dailami aurait été arrêté par les forces de sécurité le 9 octobre à l'aéroport de Sanaa, la capitale. Il devait se rendre au Danemark en tant que membre d'une délégation de représentants d'ONG yéménites afin d'assister à une réunion sur un partenariat concernant les droits humains à Copenhague, la capitale danoise.

Le lieu de détention d'Ali al Dailami n'a pas été confirmé, mais on pense qu'il se trouve dans la prison d'*Al Amn al Siyassi* (Sécurité politique) à Sanaa, privé de tout contact avec le monde extérieur. Amnesty International ignore le motif de son arrestation, cependant, il est possible qu'elle soit liée à ses activités de défenseur des droits humains. Il a mené une campagne en faveur de son frère Yahia al Dailami, un prédicateur condamné à mort le 29 mai 2005 à l'issue d'un procès inique, et dont la peine a ensuite été commuée. Il a depuis été remis en liberté (voir l'AU 182/05, MDE 31/012/2005 du 7 juillet 2005 et ses mises à jour).

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International a fréquemment fait part de ses préoccupations concernant les agissements d'*Al Amn al Siyassi* (Sécurité politique), dont les membres arrêtent et placent en détention des personnes sans le moindre respect pour les principes du droit ni pour les obligations incombant au Yémen en matière de droits humains. Les interpellations sont menées en dehors du contrôle judiciaire prévu par la loi et les personnes arrêtées sont systématiquement soumises à de longues périodes de détention au secret et à d'interminables interrogatoires durant lesquels certaines affirment avoir été torturées ou victimes d'autres formes de mauvais traitements. Certains détenus ont été privés du droit de consulter un avocat ou de contester la légalité de leur détention devant une instance judiciaire.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous préoccupé par la sécurité d'Ali al Dailami, qui est apparemment détenu au secret ;
- priez les autorités de révéler son lieu de détention et de lui permettre sans délai de consulter son avocat, d'être en contact avec ses proches et de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez la libération immédiate et sans condition de cet homme s'il est détenu uniquement en raison de ses activités de défenseur des droits humains ;
- efforcez-vous d'obtenir de toute urgence l'assurance qu'Ali al Dailami n'est pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- rappelez aux autorités que la Déclaration des Nations Unies sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus proclame la légitimité des activités des défenseurs des droits humains et leur droit de mener celles-ci sans restriction ni crainte de représailles.

APPELS À :

Président :

His Excellency General 'Ali 'Abdullah Saleh
President of the Republic of Yémen
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 127 4147

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Président,*

Ministre de l'Intérieur :

His Excellency Dr Rashid Muhammad al-Alimi
Ministry of Interior
Sana'a
République du Yémen

Fax : + 967 1 332 511

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Droits humains :

Her Excellency Kadijah al-Haysami
Ministry for Human Rights
Sana'a, République du Yémen

Fax : + 967 1 444 838

Formule d'appel : *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Yémen dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 21 NOVEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*